



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2017

# CNP Assurances reçoit le Grand Prix de la Mixité au palmarès de l'indice Zimmerman

**A l'occasion du lancement de l'indice de Mixité des Entreprises, indice Zimmermann, CNP Assurances a reçu le Grand Prix de la Mixité dans la catégorie Entreprises de moins de 10 000 salariés. Ce prix récompense l'engagement de long terme de CNP Assurances en faveur de la mixité.**

L'indice Zimmermann récompense les entreprises cotées de l'indice SBF 120 pour leur représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de leurs instances de gouvernance et dans l'ensemble de l'entreprise.

Au cours de sa cérémonie de lancement, le 30 janvier dernier, CNP Assurances a remporté le Grand Prix de la Mixité dans la catégorie Entreprises de moins de 10 000 salariés pour l'ensemble de ses engagements en faveur de l'égalité hommes-femmes.

CNP Assurances a signé en 2011 son deuxième accord sur l'égalité professionnelle hommes-femmes. Il a été prolongé en 2015 et contient des objectifs chiffrés en termes de mixité, promotion, formation et conciliation vie professionnelle/vie privée.

CNP Assurances compte 50 % de femmes cadres et affiche une quasi parité hommes-femmes dans ses instances de gouvernance avec 47,1% de femmes dans son conseil d'administration. Les 5 femmes (sur un total de 12 membres) de son comité exécutif occupent des fonctions stratégiques pour le Groupe et deux d'entre elles dirigent des *business units*.

CNP Assurances se distingue également par une proportion de 35 % de femmes dans le Top 100 hiérarchique du Groupe (100 premiers cadres dirigeants de l'entreprise).

*« La mixité et l'égalité des chances dans l'entreprise se construisent par une politique volontariste et ne se réalisent vraiment que par l'adhésion de tous : management, collaborateurs, partenaires sociaux... Il faut des indicateurs et des objectifs bien sûr, mais avant tout l'exemplarité des dirigeants et l'authenticité de leur engagement. Lorsque le mouvement est lancé il devient irrésistible : quand on a travaillé en équipe mixte et qu'on en a expérimenté l'efficacité, on ne revient plus en arrière »* explique Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances.

## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

■ En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

■ En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).  
[www.cnp.fr](http://www.cnp.fr)  @CNP\_Assurances

### Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez nous sur :

